



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 septembre 2018

21h30

Communiqué de presse

Tempête TROPICALE ISAAC Vigilance ROUGE pour fortes pluies **Rappel : entrée en vigueur des mesures associées**

Les mesures associées à la vigilance ROUGE pour fortes pluies entrent en vigueur à partir de 22h :

- Mise à l'abri de tous
- Arrêt de toutes les activités dans les entreprises et administrations
- Interruption de tous les transports en commun (bus, liaison inter îles, etc.)
- Fermeture de l'aéroport
- Interdiction des sorties en mer (professionnelles ou loisirs)

Les mesures prises lors du passage en ORANGE demeurent inchangées :

- Les crèches, les établissements scolaires et les centres aérés restent fermés
- Tous les grands rassemblements (sportifs, festifs, culturels, etc.) restent annulés

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972